

MAIRIE DE SAINTE-THERENCE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2024

COMPTE-RENDU

Nombre de Conseillers :

En exercice 10
Présents à la séance 7
Votants 7

Affichage de la convocation 27.06.2024

Par suite d'une convocation en date du 27 juin 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Thérance se sont réunis dans la salle du Conseil, le mercredi 3 juillet 2024, à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Albert-Paul LABOUESSE

Étaient présents : Ghislaine FRONTCZAK, Nathalie GRANDVIERGNE, Dominique CHEMINET, Albert-Paul LABOUESSE, Antoine PITHON, Emmanuel BOUGEROL, Claude LABOUESSE

Absents excusés : Céline GIBARD, Romaric RAFFAULT, Muriel THOLY

Secrétaire de Séance : Ghislaine FRONTCZAK

Délibération n°2024-013 - Objet : Attribution du marché de rénovation énergétique du logement communal

Vu le code de la commande publique,

Vu la réunion de la commission d'appel d'offres du 10 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

Programme : RENOVATION-ENERGETIQUE DU LOGEMENT COMMUNAL

Lot 1 : DEMOLITIONS – MACONNERIE - RESEAUX :

Entreprise : SARL CLEMENT DAVID à DOMERAT

Montant du marché : 34 807 €

Lot 2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES :

Entreprise : SAS AURICHE MENUISERIE à MALICORNE

Montant du marché : 33 603,08 €

Lot 3 : DOUBLAGES – CLOISONS – PLAFONDS - ISOLATION :

Entreprise : SARL SNFT à DESERTINES

Montant du marché : 18 393 €

Lot 4 : CARRELAGE - FAIENCE :

Entreprise : EURL DE MIRANDA PRADILLON à DOMERAT

Montant du marché : 3 464 €

Lot 5 : PEINTURE – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES :

Entreprise : SARL SNFT à DESERTINES

Montant du marché : 12 712,80 €

Lot 6 : PLOMBERIE-SANITAIRE - CHAUFFAGE -VENTILATION :

Entreprise : SAS DUMAS-GIRY à MONTLUÇON

Montant du marché : 27 500 €

Lot 7 : ÉLECTRICITÉ :

Entreprise : TAUVERON à COMMENTRY

Montant du marché : 7 754,80 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Délibération n°2024-014 - OBJET : RÉNOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL – annule et remplace la délibération n°2024-008

Monsieur le Maire donne lecture de l'avant-projet pour la rénovation du logement communal.

Ces travaux comprendront une réfection totale de l'établissement, à savoir : travaux d'isolation, réfection des sols, changement des menuiseries, travaux de peinture, de plomberie (remise aux normes, changement des sanitaires, installation d'une pompe à chaleur), remise aux normes électriques

Il précise que le montant total de l'opération s'élève à la somme de **159 201,35 € HT** soit **191 041,62 € TTC**.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ DECIDE le plan de financement suivant :

Subvention du département	55 720,47 €
Subvention de la région	47 760,40 €
Fonds vert	23 880,20 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	127 361,07 €
Emprunt ou auto-financement	31 840,28 €
MONTANT TOTAL	159 201,35 €

La dépense d'investissement a été inscrite au budget 2024.

Délibération n°2024-015 - OBJET : FIXATION DU LOYER POUR LE PETIT BOURBONNAIS

Le maire informe les membres du conseil municipal que le Petit Bourbonnais est loué depuis le 1^{er} juin 2024 et comme convenu lors des précédentes réunions, il a été proposé un loyer de 400 € TTC et les 3 premiers mois de loyers gratuits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer le montant du loyer mensuel à la somme de 400 €,
- de faire 3 loyers gratuits du 1^{er} juin 2024 au 31 août 2024,
- de fixer la caution à 800 €

Questions diverses :

1 – Élections :

Le planning pour la tenue du bureau de vote est établi.

2 – Péril :

La RD 514 à Bussière est fermée, les habitants de la commune ont été avertis par mail et les riverains de Bussière ainsi que les agriculteurs ont été prévenus par téléphone.

Rappel de la procédure :

Suite à l'envoi des recommandés, les propriétaires ont 1.5 mois pour se manifester.

Sans retour de leur part, la municipalité lancera les travaux de sécurisation.

Tous les frais avancés par la commune seront remboursés par les propriétaires selon la procédure.

3 – Cimetière :

Suite au rendez-vous avec Mme COSSARD (cimetière de France) et au retour des devis du columbarium, une réunion spécifique aura lieu en automne.

4 – Chemins :

La réfection du chemin de Vrolle est en cours.

Les travaux de voiries aux Crozes, à la Terrade, aux curades et à Bussière seront effectués avant la fin de l'année.

5 – Suite à une demande des habitants, une analyse doit être faite pour sécuriser le carrefour de Charrière (marquage au sol, repositionnement du « pot de fleurs »)

6 – Suite au rendez-vous avec Mme FOURNIER, représentante du département, nous sommes dans l'attente de deux projets avec prix pour la rénovation de la terrasse du Petit Bourbonnais ainsi qu'une étude préalable pour limiter la vitesse à proximité du restaurant.

7 – Suite à un souhait d'un habitant d'acheter un morceau d'un terrain communal longeant sa propriété, la municipalité se rendra sur place pour prendre sa décision.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h39.

Le Maire, Albert-Paul LABOUESSE

